République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la pêche
Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques

IsDB
البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

PROJET DE LA CONDUITE DE TRANSFERT ET DE REMPLISSAGE DES DEUX BARRAGES RÉSERVOIRS DE SAIDA ET KALAA-KÉBIRA

SERVICES DE CONSULTANT

Mode de financement islamique – conforme à la Charia
N° d'identification du Projet : TUN N°1008

Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié au journal LE TEMPS en date du 25 décembre 2018 et au journal international JEUNE AFRIQUE en date du 13 janvier 2019 et sur le site internet de la JEUNE AFRIQUE en date du 04 janvier 2019. Le Gouvernement Tunisien a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de la conduite de transfert et de remplissage des deux Barrages réservoirs de Saida et Kalaa-Kébira, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant. Ces services comprennent la réalisation des prestations de revue des études techniques, assistance au maître d'ouvrage lors de l'évaluation des offres et la supervision des travaux de transfert du Tronçon de l'AutoRoute A3 jusqu'au Réservoir de Tête Belli, dans un délai de 48 mois.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche de la République Tunisienne, Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services définis ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.). L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

- Les consultants doivent avoir travaillé dans le domaine de l'ingénierie et de la supervision des travaux de génie civil et pose de conduite pendant au moins 10 ans (2009-2018) ;
- Les consultants doivent avoir supervisé deux projets d'adduction ou distribution d'eau (conduite de diamètre et longueur cumulée respectifs ≥1000 mm et 10 km), au cours des dix dernières années (2009-2018) ;
- Les consultants doivent avoir supervisé et suivi au moins les travaux de génie civil et les travaux de montage et de mise en service d'une station de pompage de puissance minimale 400Kw au cours des dix dernières années (2009-2018) ;
- Les consultants Tunisiens doivent avoir un cahier des charges de la catégorie A1, A2, A3 ou B3 relatif à l'exercice de l'activité approuvé par arrêté du Ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire en date du 09/02/2009.

Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition mai 2009, révisée en février 2012), disponibles sur le site internet de la Banque à l'adresse **www.isdb.org**.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes au bureau de l'unité du projet.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous et doivent parvenir au plus tard le **08/05/2019 à 10h00** au **bureau d'ordre central du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, 30 rue Alain Savary, 1002 Belvédère Tunis**. La séance d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu **le 08/05/2019** aux bureaux de la Commission Permanente d'Ouverture des Plis (CPOP) **à 10:30 Heures.**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PÊCHE
Commission Permanente d'ouverture des plis
Direction générale des Affaires Administratives et financières
30, rue Alain Savary, 1002 TUNIS – Belvédère